(N° 50.)

Chambre des Représentants.

Séance du 29 Novembre 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henot, *au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur* Siméon Robin.

Messieurs,

Le sieur Robin est né à Aubenton (France), le 18 février 1813; il habite la Belgique depuis 1816, et il est employé au bureau des contributions à Olloy.

Il résulte des pièces du dossier que, bien qu'habitant la Belgique depuis sa tendre jeunesse, il n'y a point concouru à la milice, et que c'est en France qu'il a satisfait aux lois sur la conscription.

Il est à remarquer que, quoique la bonne conduite du pétitionnaire soit attestée par l'autorité locale, il a cependant été condamné à huit jours de prison par jugement du tribunal de Dinant, en date du 27 février 1840, pour coups et blessures.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.